

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 467

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Août 2005

«Assurément, Littré n'est pas l'auteur de chevet des cuistres qui ne disent plus un lac mais un plan d'eau; un facteur, mais un préposé; un aveugle mais un non-voyant. D'où nous vient ce vocabulaire abstrait, conceptuel, qui, à l'encontre de celui des précieuses du dix-septième siècle, n'est même pas drôle? Mystère et confiture.»

(Gabriel Matzneff)

«Sniper»

Cet anglicisme, ignoré même des plus récents dictionnaires usuels, est l'exemple type de mot inutile et ambigu, puisqu'il est utilisé, selon les cas, comme synonyme de «tireur isolé, tireur embusqué, tireur d'élite, franc-tireur».

Le Dictionnaire des termes officiels de la langue française recommande: *tireur isolé*.

(Défense du français, n° 467, août 2005)

«String»

En anglais, *string* signifie «ficelle, cordon, cordonnet». Ce mot (attesté dès 1977) désigne un slip très petit, assemblé par des liens, laissant les fesses nues. Cache-sexe, minislip.

L'adoption d'un terme anglais pour une mode vestimentaire (?) venue du Brésil est non seulement absurde mais... sans fondement.

(Défense du français, n° 467, août 2005)

Tenu (être ... de, à)

Etre tenu, expression signifiant «être obligé de», peut être employée avec les prépositions *de* et *à* mais pas indistinctement.

Etre tenu se construit avec *à* si le complément est un nom: «Je ne suis tenu à aucune honnêteté vis-à-vis des autres» (J. Giono).

Devant un infinitif on emploie le plus souvent la préposition *de*: «Au coucher du soleil, nouvel office religieux auquel chacun était tenu d'assister, même les malades» (B. Cendrars).

En droit, dans le sens d'«être responsable de», on utilise également *de*: «Les associés sont tenus des dettes sociales à concurrence de leur apport.»

(Défense du français, n° 467, août 2005)

Tornade, trombe

Un correspondant de la Télévision Suisse Romande évoquait une *tornade* sur le lac survenue au cours d'un violent orage.

Les météorologistes distinguent ces deux termes, que certains dictionnaires considèrent comme synonymes. Ils donnent le nom de *tornade* à un tourbillon de petite dimension mais de très forte intensité qui sévit sur les régions *continentales*. Dans certaines régions, on désigne improprement sous le nom de *tornade* (de l'espagnol *tornada* «orage») de violents grains orageux accompagnés de coups de vent. Les véritables tornades impliquent une rotation tourbillonnaire du phénomène.

La *trombe* est la forme *maritime* de la tornade. Moins violente que la *tornade*, elle affecte les régions maritimes intertropicales et, plus rarement, les régions tempérées.

(Défense du français, n° 467, août 2005)

Velléité

Le commentateur sportif d'un match de rugby affirmait n'avoir «jamais vu autant de velléités en attaque».

En voulant louer la vitalité offensive des équipes en présence, il disait le contraire de ce qu'il croyait exprimer.

Velléité se dit d'une intention peu ferme, qui n'aboutit pas, d'une volonté faible, hésitante, inefficace. «Le terme de *velléité*, qui exprime le plus bas degré de la puissance de vouloir» (H. de Boulainvilliers).

La confusion provient probablement de la relative paronymie *volontaire/velléitaire*.

(Défense du français, n° 467, août 2005)

«Zen»

«Le tir à l'arc, c'est zen» titre un hebdomadaire romand.

Ce mot japonais (n. et adj.) désignant une secte bouddhique et sa doctrine privilégiant la méditation est employé aujourd'hui comme synonyme courant de «tranquille». *Zen* se substitue, chez certains «novateurs», à l'anglicisme *cool*, désormais désuet. Il signifie donc, selon les dictionnaires qui l'ont aussitôt adopté, «calme, serein, détendu, décontracté». Ces termes bien français (trop?) ne suffisent-ils plus à qualifier un état d'apaisement, de sérénité, de tranquillité, de détente?

(Défense du français, n° 467, août 2005)